

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,  
-----

Direction de la Communication  
-----

Hôtel du Département  
2 rue Paul-Louis Courier  
CS 11200  
24019 Périgueux Cedex

<b>COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS</b>	
Date : 08/11/2024	Objet : Fermeture de la RD41 à la circulation à Echourgnac

## **Echourgnac : la RD41 fermée à la circulation pour des raisons de sécurité**

La route départementale n°41 à Echourgnac constitue sur 200 mètres linéaires la digue du plan d'eau des Eymouchères.

Des désordres apparents sur les talus aval et amont de la RD41 ont conduit la Direction du patrimoine routier, paysager et des mobilités (DPRPM) du Conseil départemental de la Dordogne à établir un diagnostic de cette digue.

Un rapport provisoire établi cette semaine, préconise des mesures conservatoires urgentes afin de préserver la sécurité des usagers de la RD41 et notamment :

- 1) Fermeture à la circulation de la route départementale 41
- 2) Blocage d'urgence par pose d'enrochements au niveau des érosions les plus importantes

**La route départementale n°41 sur la section concernée sera donc fermée à la circulation de tous les véhicules dès aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre.**

Une déviation pour tous les véhicules sera mise en place dès aujourd'hui.

Cette déviation emprunte les routes départementales n°38 et 13 via Saint-Michel-de-Double (Cf. plan joint)

Les usagers sont invités à adapter leur itinéraire durant cette phase de restriction.